

# Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Sud Charente : bassins Tude et Dronne

Siège : Mairie de Chalais

Dossier suivi par :

Le technicien rivière

**Gaël Pannetier**

Tél. : 05.45.98.59.61

Tél. : 06.16.52.26.78

[siahsudcharente@gmail.com](mailto:siahsudcharente@gmail.com)

[www.siahsudcharentetudedronne.com](http://www.siahsudcharentetudedronne.com)

*Le 06 Novembre 2014*

**Compte rendu  
de la réunion de chantier  
n°1 du 29 octobre 2014**

## Nature des travaux :

**Programme de travaux d'entretien de la Tude et de ses affluents – Tranche 9 – 2014**

**Ruisseau du DAGUENET :**

**Entretien de la ripisylve 1 900 m de cours d'eau**

**Diversification d'écoulement : 5 sites**

**Continuité écologique : 3 sites**

**Opération abreuvoirs : pose de 3 pompes de prairies et deux aires d'abreuvement**

**LOT 1 : Travaux réalisés en régie et avec le chantier d'insertion Pass Sud Charente**

**Valorisation de ripisylve et réouverture du cours d'eau**

**LOT 2 : Réalisé par l'entreprise RIVOLET**

**Gestion des rémanents de coupes**

**Aménagements de diversification des écoulements et de continuité écologique**

**LOT 3 : Entreprise Naudin TP**

**Transport des matériaux pour les sites différents de restauration de la diversification des écoulements et de continuité écologique**

**Intervenants :**

Régie du SIAH du Sud Charente  
 Pass Sud Charente : chantier d'insertion  
 Rivolet AREA (16230 Nanclars)  
 Naudin TP

**Commencement des travaux :** 13 octobre 2014

**Nombre total de jours travaillés** du 13 au 29 au soir

Régie du SIAH du Sud Charente : 13 j

Pass Sud Charente : 13j

Rivolet AREA (16230 Nanclars) : 0

**Nombre cumulé de jours d'intempéries :** 0

<b>Présents</b>					
<b>Organismes présents</b>	<b>Nom du représentant et fonction</b>	<b>Adresse</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Télécopie</b>	<b>Mail</b>
SIAH du Sud Charente	Mr Pannetier gaël Technicien rivière Mr Hospital Pierre Antoine Adjoint technique	Mairie 16210 Chalais	05 45 98 59 61 06 16 52 26 78	-	<a href="mailto:siahsudcharente@gmail.com">siahsudcharente@gmail.com</a>
<b>Diffusion</b>					
Entreprise Rivolet	Mr Rivolet Julien Conducteur de travaux	Nanclars (16)	0545203866		<a href="mailto:pat.rivolet@orange.fr">pat.rivolet@orange.fr</a>
SIAH du Sud Charente	Mr Boniface Joël Président	La Chaigneraie 16210 Rioux Martin	05 45 98 11 19	05 45 98 30 05	<a href="mailto:jboniface@elu.cg16.fr">jboniface@elu.cg16.fr</a>
AAPPMA de la vallée de la Tude	Mr Daniel Laroche Président	16210 Yviers	05 45 98 35 13	06 67 29 56 93	<a href="mailto:aappma.tude@sfr.fr">aappma.tude@sfr.fr</a>
Commune d'Yviers	Mr le Maire et ses délégués communaux	16210 Yviers	0545981974	0545980563	<a href="mailto:mairie-yviers@wanadoo.fr">mairie-yviers@wanadoo.fr</a> <a href="mailto:nicole.geimot@hotmail.fr">nicole.geimot@hotmail.fr</a>
ONEMA	Mr Dethier Sébastien Technicien de l'environnement - Chef de service départemental	Service départemental de la Charente 44, route d'Agris 16430 CHAMPNIERS	0545203717 0672081055	-	<a href="mailto:sd16@onema.fr">sd16@onema.fr</a>
DDT	Mr Magnant Michel Police de l'eau	7, 9 rue de la préfecture - CS 12302 Service eau, environnement, risques 16023 ANGOULEME CEDEX	0517173875	-	<a href="mailto:michel.magnant@charente.gouv.fr">michel.magnant@charente.gouv.fr</a>
CG 16	Mr Marchegay Alain Responsable de la CATER du département de la Charente	44 rue de l'Arsenal CS 82523 16025 ANGOULEME Cedex	0621024832	-	<a href="mailto:amarchegay@charente-eau.fr">amarchegay@charente-eau.fr</a>

## **Préambule :**

Une réunion publique appelée clap'eau a été organisée le 25 septembre sur la commune d'Yviers, elle a permis de rencontrer des élus, riverains et des partenaires institutionnels. Une présentation du syndicat et des travaux à réaliser a été faite. Cette réunion s'est suivie d'échanges et de questionnements de la part de l'assemblée.

A la suite de cette réunion le technicien de rivière s'est attaché à rencontrer sur le terrain tous les riverains et les exploitants qui le souhaitent. Ces rencontres très enrichissantes ont permis d'échanger techniquement sur les parties opérationnelles des travaux et les objectifs à atteindre.

## **1- Préparation des travaux à effectuer :**

- Les chefs d'équipes ont pris connaissance de l'ensemble du cahier des charges, le matériel présent sur le chantier est conforme et la sécurité sur le chantier a été abordée.

Les principales lignes du cahier des charges (CCTP) qui ont été abordées :

- Pour la gestion de la végétation, les prestations doivent être conformes au contenu au cahier des charges ; elles sont ciblées et non systématiques ;
- L'équipe doit éviter toutes dégradations sur la végétation existante et les parcelles sur lesquelles elle évolue ;
- Les percées seront limitées aux endroits dépourvus de végétation arborée sauf cas exceptionnel;
- Les équipements de sécurité (EPI) prévus dans ce type de chantier doivent être utilisés
- Les coupes doivent être propres et doivent permettre une bonne cicatrisation des plaies ;
- La mise en diffus des branches sera privilégiée à l'incinération dans les zones boisées ;
- Seuls des produits biologiques doivent servir à allumer les tas de bois ; ces tas en fonction des parcelles, seront à incinérer plutôt sur la zone de culture (une fois la récolte effectuée) que sur les bandes enherbées. Certains rémanents ne seront brûlés qu'après le ramassage du maïs. Les tas resteront sur les bandes enherbées en attendant.
- Le technicien de rivière passera plusieurs fois par semaine sur le chantier et sera en lien direct en le chef de chantier qui prendra les décisions pour la bonne réalisation du chantier.

## **2- Points particuliers traités ce jour :**

### **Ripisylve**

Le 29 octobre 2014 : le traitement de la ripisylve a été réalisé sur l'ensemble du linéaire prévus.

Les arbres morts de taille conséquente seront traités lors du passage (gestion des rémanents) de la mini pelle équipée d'une pince forestière qui permettra de mieux orienter les abattages afin de limiter les dégâts périphériques.

L'entreprise Rivolet réalisera la gestion des rémanents à partir de la semaine 46

### **Continuité écologique :**

Les matériaux nécessaires à l'exécution des travaux ont été acheminés au cours des semaines 43 et 44.

L'entreprise Rivolet réalisera la gestion des rémanents à partir de la semaine 46

### **Diversification d'écoulements :**

L'entreprise Rivolet réalisera la gestion des rémanents à partir de la semaine 46

### **Pompes de prairies**

Elles ont été posées au cours de la semaine 44

**PROCHAINE REUNION LE :**

**Le vendredi 14 Novembre 2014 à 14h30 devant la place de la mairie d'Yviers**

Nota : le présent compte rendu est accepté s'il n'est fait aucune observation dans un délai de 7 jours